

26 mai 2020

Valérie Sipahimalani, SNES-FSU, [valerie.sipahimalani@snes.edu](mailto:valerie.sipahimalani@snes.edu)

Intervention lors de la réunion avec la rapporteuse spéciale des Nations Unies

Bonjour à toutes et à tous,

Merci pour votre invitation et une salutation particulière aux collègues des pays du sud, dont je constate à les écouter que leurs conditions d'emploi et d'enseignement déjà difficiles en temps normal sont encore dégradées avec la crise du coronavirus. Je parlerai avant tout pour le second degré en France, donc les élèves de 11 à 18 ans environ, scolarisés dans les collèges et les lycées publics (le public scolarise 80% des élèves).

### **Contexte**

En France, l'école est confinée depuis le lundi 16 mars, suite à une annonce surprise du président de la république le jeudi 12 mars au soir. Rien n'avait été anticipé ni préparé. Nous sortons peu à peu du déconfinement depuis le 11 mai. Pour l'école, un protocole sanitaire contraignant a été mis en place. Les écoles le 11 mai puis les collèges le 18 ont rouvert pour quelques niveaux, 10 à 20 % des élèves ont repris des apprentissages en classe à temps partiel. L'enseignement supérieur reprendra en septembre, des annonces sont attendues le 28 mai quant à l'ensemble des niveaux des écoles et du collège, ainsi que le lycée. Les examens ont été remplacés par la prise en compte du contrôle continu. Dans l'enseignement supérieur, il y a une polémique sur des examens "connectés". Le confinement isole les étudiants, la majorité de ceux qui travaillent pour payer leurs études ont perdu leurs petits jobs et sont en grande difficulté sociale.

### **Enseignement à distance, conséquences sur les inégalités**

Le ministre de l'Education a mis dès l'annonce du confinement une forte pression sur les équipes comme sur les familles pour que se mette en place une « continuité pédagogique » sous forme d'enseignement à distance. En l'absence d'autre consigne, sans formation des enseignants, et sans outils institutionnels à la hauteur d'une utilisation massive du jour au lendemain (12 millions d'élèves !), la communauté éducative a fait feu de tout bois. Nous avons observé dans un premier temps une multiplication des supports de classes virtuelles et autres exercices en ligne, et des enseignants surchargés de travail. Nous avons ensuite constaté que certains élèves n'étaient pas au rendez-vous pour diverses raisons : pas de matériel (10 % environ) ou bien matériel familial qu'il faut se partager, connexion absente ou peu fiable, absence de lieu calme où s'isoler pour suivre une conférence ou seulement faire ses devoirs, impossibilité de rendre les travaux demandés et donc d'accéder à une correction individualisée, prise en charge de la fratrie, difficulté de suivi par les parents (pour les plus jeunes), difficultés économiques renvoyant les apprentissages au second plan, et parfois seulement moral en berne et décrochage. Pour toutes et tous, concilier vie personnelle et école dans un même lieu n'a pas été simple. Les parents ont découvert qu'il n'était pas simple de d'encadrer la classe à la maison et qu'enseigner est un métier.

Il a fallu plusieurs semaines pour arriver à un fonctionnement stable et qui n'use ni les professeurs ni les élèves : calibrage du travail en quantité et en niveau d'exigence vis-à-vis des élèves.

Au final : les élèves les plus éloignés de la culture scolaire, et donc ceux qui ont le plus besoin de l'école sont ceux que nous avons perdus. Le ministre communique sur 4 à 6 % des élèves, mais c'est certainement plus du double. Plus de 70% des lycéens en certificat d'aptitude professionnelle sont actuellement aux abonnés absents. Des contacts téléphoniques ont été menés, parfois avec succès, souvent sans effet sur le retour vers les apprentissages.

L'enseignement à distance a renforcé les inégalités sociales d'accès aux apprentissages.

Contrairement au discours officiel promouvant l'enseignement à distance comme facteur de renforcement de la personnalisation des apprentissages, nous constatons qu'il ne nous est pas possible de faire correctement notre métier à distance. Il nous manque tous les retours subtils des élèves dans la classe, la dynamique de groupe, la possibilité de reprendre avec l'un ou l'autre quand nous détectons que cela ne va pas...en particulier pour les élèves en difficulté scolaire. De plus, ces élèves ont besoin de l'espace scolaire, lieu de socialisation, de rencontre, et parfois aussi de pratique du français quand une autre langue est parlée à la maison.

Nous savons aussi que le confinement a été l'occasion d'une hausse spectaculaire des violences intrafamiliales.

### **Réouverture en cours des écoles et des collèges**

L'Etat a défini un protocole sanitaire national contraignant de réouverture des établissements scolaires.

Ce protocole, établi unilatéralement par le ministère avec une agence privée, a été discuté avec les organisations syndicales qui ont obtenu un certain nombre de précisions permettant de protéger les personnels et les élèves. Son application fait que très peu d'élèves peuvent revenir en même temps dans les écoles. L'Etat a choisi pour le mois de mai un retour des élèves en fonction du nombre de places disponibles et sur la base du volontariat des familles. Cette disposition que nous ne souhaitons pas conduit à renforcer les inégalités : 30% des élèves de retour dans les collèges de l'éducation prioritaires scolarisant des élèves des milieux populaires, 50 % ailleurs. Les élèves de retour sont sans surprise les plus à l'aise avec l'école. Détail qui n'en est pas un : le masque est obligatoire pour les collégiens, mais l'Etat n'a pas prévu d'en fournir au-delà des premiers jours, il est donc à la charge des familles, ce qui peut s'avérer coûteux. Nous avons demandé des masques gratuits pour toute personne entrant dans un établissement scolaire.

### **Action syndicale**

Le ministre actuel est sourd au dialogue social. Il préfère s'exprimer dans les médias. Les personnels apprennent donc généralement les consignes par les journalistes...

La fédération du SNES, la FSU a œuvré avec les autres organisations syndicales pour que soient exemptés de travail à distance les personnes malades ou bien ayant charge d'enfants de moins de 16 ans.

Le SNES-FSU est intervenu auprès des différentes autorités hiérarchiques pour protéger les collègues de demandes irréalistes (par exemple, recenser du jour au lendemain combien d'élèves ne suivaient pas et pourquoi). Il est intervenu auprès des collègues pour les déculpabiliser, en proposant des outils de lecture de la situation : on ne peut du jour au lendemain mettre en place un tel bouleversement des habitudes de travail sans perte de qualité, à l'impossible nul n'est tenu. Il s'agissait aussi de rassurer les familles et que cessent les pressions sur les élèves comme sur les professeurs. Une phase d'adaptation était nécessaire et naturelle, n'en déplaise au ministre répétant à l'époque « tout est prêt ».

Notre action actuelle est principalement sur deux champs : assurer la sécurité sanitaire lors de réouverture, et ne pas laisser se mettre en place des organisations qui démultiplieraient le temps de travail des professeurs, qui devraient à la fois assurer la classe des élèves présents, et à distance pour les autres.

Nous sommes aussi en préparation de la rentrée prochaine : si le virus est toujours présent et que le protocole sanitaire continue de s'imposer, alors il ne sera pas possible d'accueillir tous les élèves en même temps à l'école. Il faudra organiser des roulements et les élèves auront moins d'heures en classe. Comment l'organiser ? Faut-il choisir certains élèves (nous ne le pensons pas) ? Faut-il alterner présentiel et distanciel ? Comment faire pour les personnes de santé fragile (adultes, élèves dont ceux en situation de handicap) ? Comment fait-t-on pour les disciplines qui manipulent des objets (sport, arts plastiques, éducation musicale, sciences expérimentales, technologie, informatique). Le ministre a ouvert le temps scolaire à des associations, mais nous ne voulons pas d'un risque de privatisation d'une partie des enseignements.

Quoi qu'il arrive, des aménagements des programmes scolaires et des examens l'an prochain sont nécessaires pour tenir compte des semaines de confinement et nous y travaillons aussi.